

L'administration veut une feuille de route claire

Emploi, usagers, immobilier ou climat : le Service public de Wallonie s'invite aux négociations. Sylvie Marique, la secrétaire générale, détaille ses revendications.

DÉCODAGE

ERIC DEFFET

Les politiques passent, l'administration reste. A l'heure des négociations entre partis, le Service public de Wallonie (SPW) veut faire entendre sa voix et celle des quelque 10.000 agents qui le composent, à travers un cahier de revendications très argumenté, avec un cap à atteindre à l'horizon 2030. Sylvie Marique, la secrétaire générale du SPW, nous présente ce memorandum qui a l'ambition de démontrer que l'administration régionale, souvent décriée, doit désormais être un partenaire fiable pour l'action politique.

1

D'où vient-on ?

Avec deux gouvernements successifs, la législature 2014-2019 n'a pas été de tout repos pour la fonction publique régionale. Mais celle-ci s'en est sortie plus qu'honorablement selon Sylvie Marique : « L'évaluation du contrat d'administration qui nous lie au gouvernement jusqu'en 2020 a été réalisée en mars dernier. Elle montre que le taux moyen d'avancement des 452 projets recensés dans ce contrat est de 75 %, ce qui est remarquable. »

La numéro un du SPW insiste par exemple sur les progrès réalisés au sein de la direction générale de la fiscalité (DGO7). « On venait de loin », concède-t-elle. La conséquence des réformes internes est sonnante et réverbérante : « Les recettes fiscales sont en hausse, de 801 millions en 2015 à 902 millions en 2017, en application des principes d'une meilleure justice fiscale pour tous », se réjouit Sylvie Marique. Et le report d'un an de la perception par la Wallonie du précompte immobilier ne doit pas être mal interprété : « Il s'agit d'une simple mesure de prudence. L'administration doit être prête, notamment en matière informatique, c'est une question de respect à l'égard du citoyen. »

2

Un gage de stabilité

« Durant cette législature, le SPW a aussi montré qu'il était capable de gérer des changements structurels comme l'intégration de l'Institut du patrimoine dans l'administration ou la fusion des directions générales de la mobilité et des infrastructures. Mine de rien, nous avons aussi développé des solutions originales afin que les élections communales se déroulent sans souci. Tout cela en plus de nos missions quotidiennes », résume encore Sylvie Marique. Le message à l'intention des élus est on ne peut plus clair : « Nous sommes à la fois porteurs de solutions et gage de stabilité. »

Les agents régionaux prennent résolument les devants face au défi climatique. Ils sont 916 réunis sous la bannière SPW4Climate à avoir signé une pétition à l'adresse du prochain exécutif. Ils réclament « une meilleure prise en compte des problématiques environnementales, climatiques et de biodiversité dans toutes les politiques et décisions du SPW ».

3

Un écosystème à simplifier

Si on y ajoute la kyrielle d'organismes para-régionaux, l'administration wallonne reste un « écosystème » complexe, un navire parfois difficile à ma-

nœuvrer. Sylvie Marique et le comité stratégique qui rassemblent les principaux dirigeants plaident pour une forme de simplification : « Les structures de support que sont le secrétariat général et la direction générale transversale doivent être décloisonnées. On doit se poser la question du maintien de deux directions différentes. »

Mais plus fondamentalement peut-être, c'est la coordination entre le SPW, le gouvernement et les pararégionaux qui pose question : « Nous proposons de créer pour chaque métier régional, comme la mobilité ou l'environnement, un organe de stratégie politique décisionnelle qui rassemble toutes ces instances. La Wallonie perd une énergie folle parce que tous les responsables ne sont pas autour d'une même table », défend Sylvie Marique.

Le récent cadastre du patrimoine immobilier de la Région a mis en évidence l'extrême dispersion des implantations. Ainsi à Namur, 4.500 fonctionnaires occupent 57 locaux différents. « Les agents doivent rester près du public, mais ils peuvent mieux collaborer en travaillant sur des sites communs. Nous pensons que la Wallonie doit se doter d'un seul ministre en charge de son im-

mobilier. Aujourd'hui, cette compétence relève des ministres fonctionnels. »

4

Le capital humain

Le 5 octobre prochain, le Service public de Wallonie organisera une journée du recrutement. « Nous devons mettre en œuvre des politiques pour attirer les talents et pour les conserver. Par exemple, en favorisant le télétravail, le coworking ou la mobilité interne. Il faut aussi rendre attractive les fonctions de "middle management" qui suscitent peu de candidatures parce que les barèmes ne correspondent pas aux attentes », défend Sylvie Marique.

En termes d'effectifs, l'administration a beaucoup souffert ces dernières années. Selon les périodes, les gouvernements ont permis le remplacement d'un départ sur cinq ou de deux départs sur trois. La secrétaire générale veut y voir clair à l'avenir : « Nous voulons une feuille de route transparente et qui couvre toute la durée d'un contrat d'administration. Les efforts entre 2015 et 2019 ont permis de réaliser 39 millions d'économies. A l'avenir, nous voulons être responsabilisés, c'est-à-dire disposer d'une enveloppe fixe que nous gérons selon nos priorités. »

5

Les usagers, premier souci

Sylvie Marique a recours à une jolie formule pour dire que le contact avec les citoyens reste la priorité absolue malgré les évolutions technologiques : « Notre administration doit évoluer entre le numérique et la conciergerie. » Bref, il faut multiplier les canaux de communication, d'information et de service. Mais surtout les rationaliser : « Le Service public de Wallonie, c'est aujourd'hui... 179 sites internet différents. Nous allons réorganiser tout cela autour de 80 sites performants en partant des besoins du citoyen. Nous devons aussi renforcer notre maillage physique sur tout le territoire : en moyenne, les espaces Wallonie reçoivent mille visiteurs par mois. Il faut s'attendre à une augmentation lors du transfert de la compétence sur le précompte immobilier. »

Candidate à sa succession

En avril 2015, le gouvernement wallon accordait mandat pour cinq ans à Sylvie Marique et aux directeurs de l'administration régionale, au terme d'un appel à candidatures. L'opération doit être renouvelée après les élections. La secrétaire générale nous l'annonce : elle sera candidate à un second mandat pour renouveler le contrat d'administration. E.D.